



Mémoire

*Projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière
Sainte-Anne à Saint-Joachim par Société Hydro-Canyon
Saint-Joachim inc.*

Présenté au
Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement (BAPE)

Par
Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré
Le 10 avril 2013

Bonsoir messieurs les commissaires,

Je souhaite présenter à la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement l'opinion favorable du Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré à l'égard du projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne à Saint-Joachim.

Notre position est motivée par plusieurs arguments d'ordre économique et environnemental. Du point de vue économique, ce projet qui est travaillé depuis plusieurs années est un exemple formidable d'un milieu qui se prend en main. Municipalité, MRC et entreprises privées ont travaillé ensemble pour créer un projet offrant un maximum de retombées économiques et un minimum de dérangement.

Selon les études déposées, la seule construction du projet Hydro-Canyon offrira des retombées de plus de 35M \$ à notre région.

Selon notre expérience de CLD dans un dossier comparable, il est possible d'estimer que près de 10 % des coûts de construction seront dépensés directement dans nos entreprises locales. Ce taux peut représenter une somme considérable à l'échelle de notre milieu d'affaires.

Au cours des opérations, les retombées régionales sont évaluées quant à elle à plus de 24M \$. Les redevances directes reçues de la part de la municipalité et de la MRC sont de 528 000 \$ par année, et ce, pendant 20 ans.

Saint-Joachim est l'une des plus belles municipalités agricoles du Québec. Ses paysages exceptionnels et la présence d'une réserve nationale de faune sur son territoire limitent grandement ses possibilités de développement. Pour faire face à ses obligations financières à venir tout en protégeant de façon durable son patrimoine, Saint-Joachim a fait le pari d'investir dans des projets tels qu'Hydro-Canyon. Le CLD de la Côte-de-Beaupré salue cette décision stratégique qui émane d'une réelle vision de développement durable.

De manière plus large, nous considérons que le Québec aussi gagnera à réaliser Hydro-Canyon. En impôt et redevances additionnelles, le Québec touchera pendant la durée du projet une somme de 12M \$ par année.

Dans 40 ans, au terme des ententes, les Québécois redeviendront propriétaires des installations pour une somme de seulement 1 \$. Cette immobilisation a une grande valeur. J'en tiens à témoin la centrale des Sept-Chutes qui, située à seulement quelques kilomètres en amont, produit de l'électricité depuis près d'un siècle. Un siècle, ça, c'est du développement durable.

Les gens de la Côte-de-Beaupré et de Saint-Joachim sont des gens fiers et responsables. Ils veulent assumer leur avenir économique, social et environnemental. C'est pourquoi ils ont développé avec Hydro-Canyon un projet vert et des plus responsables.

Selon notre compréhension, toutes les étapes du projet ont été travaillées dans le plus grand respect des riverains, notamment de la famille McNicoll qui exploite sur le site un des plus beaux attraits naturels du Québec.

Les promoteurs ont également démontré un grand sérieux dans l'élaboration des diverses études d'impact environnemental et un grand respect pour la protection des ressources faunique, floristique et paysagère du site. Des mesures d'atténuation ont été envisagées afin de préserver les ressources menacées.

Messieurs les commissaires, pour toutes ces raisons, le CLD de la Côte-de-Beaupré vous exprime son appui à l'égard du projet Hydro-Canyon.

Merci !

Bernard Paré
Directeur général